



AVIS DE REUNION

La prochaine réunion ordinaire du Conseil Municipal aura lieu le :

(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Lundi 9 février 2026 à 18h30,
Salle du conseil à la Mairie.**

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la séance du 22 décembre 2025

Réajustement des tarifs de location de la Salle TOLVERE
Subventions année 2026 aux associations communales et organismes extérieurs
Prise en charge d'un goûter mensuel avec animation pour les seniors dans le cadre du Service Civique Solidarité Seniors (SC2S)

Informations et questions diverses

Fait à Touvre, le 03 février 2026

Brigitte BAPTISTE,
Maire de Touvre



Affiché et publié le 04 février 2026